

ACP Résidence « Les Hauts Sarts »

Rapport de vérification des comptes Exercices clôturés les 31/12/2022 et 31/12/2023

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Nous attestons par la présente que tous les documents nécessaires à notre contrôle ont été mis à notre disposition (Factures d'achat ; relevés bancaires). Les explications quant aux calculs des charges par occupant sont conformes aux décisions des Assemblées Générales antérieures.

Suite à ce contrôle, nous confirmons n'avoir constaté aucune irrégularité qui n'ait été rectifiée.

Le bilan au 31/12/2022 présente un total d'actif et de passif de 13.710,25€ et celui au 31/12/2023 de 11.140,20€

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels aux 31/12/2022 et 31/12/2023 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la copropriété.

Hezmeé le 25/02/24

Signature (Lu et approuvé)

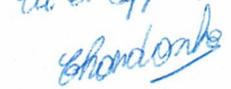
Lu et approuvé


Aurice Pedeczolli Lutheux

Hezmeé, le 25/02/2024

Signature (Lu et approuvé)

Lu et approuvé


Christophe Rondasche